

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

le mardi 10 mai 2016 à 14h30

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion de l'exercice 2015, y compris la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise, Rapport du Commissaire

2. Approbation du rapport de rémunération

Il est proposé d'approuver le rapport de rémunération figurant dans la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise

3. Comptes consolidés de l'exercice 2015, Rapport du Commissaire

4. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2015 - Affectation du bénéfice et fixation du dividende

Il est proposé d'approuver les comptes annuels ainsi que la répartition du bénéfice de l'exercice et de distribuer un dividende brut par action entièrement libérée de 5,015 EUR, sous déduction des acomptes versés respectivement les 27 août 2015 (2,83 EUR brut) et 24 novembre 2015 (2,185 EUR brut), ce dernier valant dès lors solde.

5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire pour les opérations de l'exercice 2015

Il est proposé de donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour les opérations de l'exercice 2015.

6. Conseil d'Administration – Renouvellement de mandats

Les mandats de M. Jean-Pierre Delwart et de M. Bruno Rolin arrivent à échéance à l'issue de la présente assemblée.

Il est proposé de réélire successivement M. Jean-Pierre Delwart et M. Bruno Rolin comme Administrateurs pour une nouvelle période de 4 ans. Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2020.

7. Commissaire

- a) Renouvellement du mandat du Commissaire

Le mandat du Commissaire arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée.

Il est proposé de renouveler le mandat de la société Deloitte, réviseurs d'Entreprises Société Civile sous forme de SCRL, dont le siège social est établi à 1831 Diegem, Berkenlaan 8b, comme Commissaire de la société pour une période de trois ans. Le mandat du Commissaire viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2019. Pour l'exercice de ce mandat, Deloitte Belgium sera représentée par M. Michel Denayer.

Au cas où le représentant de Deloitte Belgium serait dans l'impossibilité d'exercer son mandat, Deloitte Belgium serait représentée par Mme Corine Magnin.

b) Fixation des émoluments du Commissaire

Il est proposé de fixer les émoluments annuels du Commissaire, qui comprennent l'audit des comptes statutaires ainsi que la consolidation, à 11.000 EUR.